

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le vendredi 06 juin 2025, s
suite à la réunion du 06 juin 2025 qui n'avait pas le quorum

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le 13/06/2025

ID : 027-212702542-20250611-D2025_22-DE

Conseil municipal du	11 juin 2025	Délibération N°	2025-22	1/1
----------------------	--------------	-----------------	---------	-----

OBJET : achat matériels atelier communale, suite au vol du 04/06/2025

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN		X	Jacky CAPEL
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET		X	Laurence HUZE
Laurence HUZE	X		
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON		X	Raphaël NORBLIN
Alain MIMÉAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMÉAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice 13

Présents 7

Votants 10

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Monsieur le Maire rappelle aux élus que l'atelier communal du service technique a été vandalisé le 4 juin 2025.

Tout le matériel d'entretien des espaces vert a été volé ainsi que le véhicule de la commune.

Au vu du degré d'urgence, afin que les employés du service technique puissent travailler, il est nécessaire de racheter du matériel très rapidement.

Des devis ont donc été établis.

Le bureau a décidé de retenir le devis chez REVA9 pour un montant TTC de 9 347.46 €

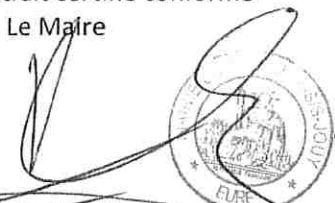
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide cette proposition
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document y afférent, et demander les subventions possibles.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme

Le Maire


Raphaël NORBLIN